

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 6 juin 2016

Le lundi 6 juin 2016 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 30 mai, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, DIOGO Jean, CAILLETON Thierry, PANAR Michel, MEUNIER Jean-Michel.
Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie.

Absent : M. BERTRAND Olivier, excusé.

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du dernier compte rendu de conseil municipal.

1-Fusion des syndicats d'eau :

Présentation par M. le Maire du projet de périmètre d'un nouveau syndicat résultant de la fusion des syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable d'Auge-Charente, de la région de Champniers, de Nouère-Charente, de la région de Saint-Fraigne, du Val de Roche, et de la région de Villefagnan, conformément au Schéma départemental de coopération intercommunale. Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet de syndicat qui gèrera l'eau de notre commune à compter du 1^{er} janvier 2017.

2-Avancement grade de l'agent René Bouteloup :

Il a été décidé, à l'unanimité, de valider le passage de M. René Bouteloup, du grade d'adjoint technique territorial de 2^e classe, à celui de 1^e classe.

3-Travaux de voirie :

M. Colin présente le plan des voies et chemins sur lesquels les travaux sont prévus conformément à la précédente décision du conseil municipal.

Trois entreprises ont répondu à la consultation : Bernard TP, SRTP et SNG TP. Le mieux disant étant Bernard TP pour un montant de 28 178,58 € TTC. Le chantier lui est confié pour la tranche ferme, il en sera de même pour la tranche conditionnelle si les finances le permettent.

4-Projets éoliens :

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet éolien de Chenon.

M. le Maire nous présente un nouveau projet qui concerne notre commune sur le

secteur des Grande Galacées. La Sté NORDEX propose d'installer 5 éoliennes dans la continuité de celles de Salles de Villefagnan.

Du fait de l'implantation géographique du projet, M. Cailleton se retire du débat.

Il apparait suite à cette présentation qu'il serait bon d'impliquer dans le dossier la commune de Tuzie, qui est directement dans l'axe du projet. D'autre part il serait judicieux si ce projet venait à se réaliser de voir si l'on pourrait connecter la commune à la fibre optique.

Après présentation du dossier, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à lancer les négociations avec l'entreprise Nordex.

En réponse au courrier Type de cette société, nous répondrons « le conseil municipal autorise la Sté NORDEX à poursuivre son projet sur le territoire de la commune et autorise M. le Maire à négocier les documents nécessaires à cette action ».

5-Questions diverses :

-Contrat gaz : malgré une première négociation avec ANTARGAZ, la Sté PRIMAGAZ actuellement notre prestataire, a fait une nouvelle proposition bien plus attrayante.

Celle-ci étant plus avantageuse que la précédente le conseil municipal a décidé à l'unanimité le maintien de ce fournisseur à ces nouvelles conditions.

-Demande de subvention de l'école du Sacré Cœur de Ruffec : il a été décidé de ne pas accorder de subvention comme les années précédentes.

-Eclairage public du lotissement de la Croix Rochon : le conseil municipal valide à l'unanimité la modification du modèle de lampadaires proposé par l'Architecte des Bâtiments de France.

-Retransmission des matchs de l'Euro 2016 : Les matchs de l'équipe de France seront retransmis ainsi que les phases finales sur grand écran dans la salle socio-culturelle.

-Terrain de tennis : M. Meunier nous rappelle le mauvais état de la clôture en grillage. Bernard Colin fera le point avec les agents qui feront les réparations nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h05.